



2022-025

Commune de MUSIEGES

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Délibération du Conseil Municipal du 07 Juin 2022*Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 Mai 2022**Président : Monsieur Pascal COULLOUX, Maire de MUSIEGES.*

<i>Etaient présents</i>	Pascal COULLOUX, Jules BORTOLUZZI, Jean THOMASSIN, Samuel BOCHAREL, David GREGIS, Etienne SAVOIE, Mathis COULLOUX, Aline DAGET, Martine MERMIN
<i>Absents</i>	Alexis MARET, Gaëlle BOURLES
<i>Secrétaire de séance</i>	Aline DAGET
<i>Conseillers en exercice : 11</i>	<i>Présents : 9 Votants : 9</i>

2022-025 Tarifs de location des salles communales (salle Lafontaine et City)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer des tarifs pour la location des salles communales La Fontaine et City.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;
DECIDE de fixer les tarifs de location pour les salles Lafontaine et City, de la façon suivante :

Objet de la manifestation	Associations communales Et extérieures	Particuliers Musièges Artisans et Entreprises de Musièges	CAUTION
Manifestation à but non lucratif	GRATUIT	GRATUIT	200 €
Manifestation à but lucratif	10 € la demi-journée 20 € la journée	10 € la demi-journée 20 € la journée	200 €

PRECISE que ces tarifs seront applicables pour les contrats de location signés à compter de ce jour et que la location de ces salles est réservée aux habitants, artisans et entreprises de la Commune, ainsi qu'aux Associations communales et extérieures.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de sa publication le 16/06/2022
Et de sa transmission en Sous- Préfecture le 14/06/2022

Le Maire,
Pascal COULLOUX

Le Maire,
Pascal COULLOUX

